



## **P.M.U. Québec**

180, rue Lavoie, Delson (Québec) J5B 1X4  
Téléphone : (450) 845-3366 | Télécopieur : (450) 845-3633  
[www.pmuquebec.com](http://www.pmuquebec.com)

**Mai 2023**

### **TECHNICIEN EN MESURES D'URGENCE**

PMU Québec a pour mission de développer des outils efficaces en mesures d'urgence pour les compagnies et organisations désireuses d'être à la fine pointe des exigences légales en vigueur. Nous sommes à la recherche d'un(e) candidat(e) afin d'occuper le poste de technicien en mesures d'urgence.

#### **FONCTIONS**

- Conception et élaboration des produits et services tels que :
  - Plan de sécurité incendie et mesures d'urgence
  - Plan d'urgence environnementale
  - Étude de vulnérabilité
  - Analyse de risques
  - Plan de sécurité civile
  - Autres
- Préparer et effectuer les relevés techniques ainsi que différentes formations chez la clientèle.

#### **RESPONSABILITÉS**

- Gérer son temps et planifier ses activités de manière adéquate.
- Travailler en étroite collaboration avec le département des ventes.
- Effectuer l'administration générale reliée aux dossiers en cours.
- Atteindre et dépasser les objectifs de production fixés par l'entreprise.
- Au besoin, représenter la compagnie lors de différents événements corporatifs.

#### **FORMATION ET EXPÉRIENCE**

- Détenir un AEC en prévention incendie, un DEC en prévention incendie ou l'équivalent;
- Conception de divers plans d'urgence selon la réglementation en vigueur.

#### **CARACTÉRISTIQUES REQUISES ET EXIGENCES**

- Connaissance approfondie des logiciels informatiques courants.
- Habileté sur les applications de collaboration d'équipe *Windows 365*.
- Grande capacité d'enseignement chez une clientèle d'entreprise.

- Bilinguisme parlé et écrit un atout (français et anglais).
- Soulever des charges allant jusqu'à 20 livres.
- Amener à se déplacer à travers le Canada.
- Discipline et rigueur sont de mise pour ce poste.
- Se conformer en tout temps à un code d'éthique exemplaire.
- Permis de conduire classe 5.

#### **RÉMUNÉRATION / AVANTAGES**

- Début de l'emploi : immédiat.
- Poste permanent, temps plein (5 jours semaine).
- Horaire de travail ; 08h30 à 16h30 (35 heures/semaine).
- Salaire compétitif entre 24\$ et 34\$ l'heure
- Prime de soir, le cas échéant.
- Probation de trois mois.
- Frais de déplacement remboursables.
- Prime pour téléphone cellulaire.
- Habit de travail fourni (suivant probation).
- REER collectif (suivant probation).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante : **info@pmuquebec.com** Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

\* L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger la lecture du texte et n'a aucune intention discriminatoire.

La direction